

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2001)
Heft: 149-150

Artikel: La Révolution façon helvétique et son héritage...
Autor: Roesch, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Révolution façon helvétique et son héritage...

Quel était l'état d'esprit des Suisses à la fin du XVIII^e siècle ? Comment la Révolution française a-t-elle été perçue en Suisse ? Quelles étaient les différences entre les conceptions française et suisse de la révolution et de la république ? *Suisse Magazine* apporte quelques éléments de réponses.

Les révoltes naissent de la faiblesse et engendrent la force" Si cette phrase de Bertrand de Jouvenel semble bien s'appliquer dans son raccourci à nombre de mouvements révolutionnaires, l'évolution apparaît plus complexe en ce qui concerne la Suisse.

Les mouvements révolutionnaires en Suisse ont certes pu avoir lieu en raison d'une certaine faiblesse politique interne, mais leur déclenchement a surtout été dû à l'évolution de la France voisine et, surtout, à son objectif de domination. Cependant, ces mouvements en Suisse n'ont heureusement pas conduit à un régime de force, ni à des débordements comme ceux qui ont été générés par la Terreur française. Les raisons de cette modération relative trouvent certainement leur source dans le caractère helvétique, issu d'une longue tradition de recherche d'indépendance et d'identité cantonale, qui n'avaient certes pas leur équivalent dans le peuple français gouverné de façon centralisatrice sous la monarchie.

Le terme identique de république a été utilisé dans les

deux pays, et même imposé par l'un deux, les conceptions suisse et françaises de la république étant cependant fondamentalement différentes. Les principes issus de la révolution française ont donc été "adaptés" en quelque sorte au caractère helvétique. On peut même penser que cette adaptation leur a permis paradoxalement une plus grande pérennité que dans leur pays d'origine, et qu'il en subsiste actuellement des applications en cohérence avec les principes de la démocratie.

La Suisse à la fin du XVIII^e siècle : prête à la Révolution ?

A la fin du dix-huitième siècle, au moment où éclate la Révolution française, la Confédération est en fait composée d'une mosaïque de cantons dont les régimes sont très différents (Etats-cités fortement centralisés, petits cantons démocratiques, pays sujets), et sans aucun principe unificateur. Les Vaudois, soumis à la domination Bernoise,

et les Gruériens à la domination de Fribourg, subissent le joug de plus en plus impatiemment, mais les régimes aristocratiques se trouvent en état d'immobilité complète.

La Confédération était donc en état de faiblesse, et les révolutionnaires potentiels suisses étaient en attente. Nombre d'entre eux auraient souhaité voir leur pays changer de l'intérieur, et l'historien Jean de Müller avait exhorté ses concitoyens à faire la Révolution pour n'être pas prévenu par elle. En

1796, le vaudois Frédéric-César de La Harpe estime qu'il est "peu probable" que ses compatriotes "échappent aux convulsions de leurs voisins, quoi qu'il leur eût été facile de les prévenir par de sages mesures". Malgré son manque d'unité cependant, la Confédération avait toujours su mener, face à ses voisins, une politique de bascule tendant à éviter la domination de la France ou de l'Autriche, mais les liens politiques, économiques et culturels avec la France avaient toujours été importants, et la Révolution française précipita les événements. Lorsque la Révolution française éclata, les doctrines révolutionnaires rencontrèrent en Suisse des accueils divers selon les couches de la population. Les paysans y virent la possibilité de suppression des charges féodales et le rétablissement de



Benjamin Constant

certaines libertés locales, cependant que la bourgeoisie éclairée, nourrie des idées de Rousseau s'enthousiasma pour les principes de liberté. Mais les bouleversements n'interviendront que quelques années après le déclenchement des événements voisins.

La Suisse au début de la Révolution française

Le maintien de la neutralité suisse ne pose pas problème à la France révolutionnaire, du moins au cours des premières années de la Révolution. La neutralité est respectée, et la France y trouve même un intérêt économique ; un rapport diplomatique français mentionne à propos de la Suisse : "sans contredit, ce pays nous a fourni ▶

beaucoup de matières premières, des draps, des armes, des bœufs, des chevaux et même quelques grains d'avoine". La Suisse bénéficie d'une image mythique développée au fur et à mesure de ses besoins idéologiques par la France révolutionnaire, qui représente la Suisse comme le pays où sont appliqués avec bonheur les principes de retour à la nature prônés par Rousseau.

Jusque peu avant le l'envoiissement de 1798, cette image officielle est encore développée par l'un des membres du Directoire français à l'adresse de La Harpe : "Avant que la Révolution rendît la liberté à mon pays, je ne songeais qu'à transférer la famille dans quelque coin de la Suisse, et maintenant, je ne songe qu'à assurer à cette contrée son indépendance, sa paix intérieure et son bonheur". Ces belles paroles allaient être mises à l'épreuve très rapidement, et la Suisse allait connaître la paix et la fraternité matérialisées sans ménagement.

L'évolution vers la force et l'invasion française

la Révolution française poursuit une évolution qui la conduit vers la Terreur, laquelle prend fin le 9 Thermidor (27 Juillet 1794). Le régime du Directoire mis en place en 1795 va devoir faire face aux nombreuses difficultés internes et externes, et en particulier, à la Coalition menée par l'Angleterre et qui rassemble la Turquie, la Russie, Naples et l'Autriche. Le Directoire va se lancer dans une politique de domination économique de l'Europe, et tenter de s'entourer de Républiques "sœurs" dont la destinée essentielle sera de pourvoir à



Madame de Staël

ses besoins. Malheureusement pour elle, la Suisse doit faire partie de ces républiques sœurs. De plus, la France ayant conquis l'Italie du Nord, la création d'un état milanais protégé exige l'établissement d'une route entre Paris et Milan, route qui passe naturellement par le Valais.

La Suisse est donc condamnée : au début de 1798, le pays est envahi par les troupes du Directoire, et les dernières résistances sont écrasées en Mai. Il faut préciser que l'envoiissement a été précédé d'initiatives comme celle de Gruériens menés par La Harpe, et qui, en fin 1797, présentent au Directoire une pétition lui demandant de contribuer à l'établissement d'un régime égalitaire dans leur pays. C'est le début de la fin pour Leurs Excellences de Berne et de Fribourg. À la suite de la proclamation de la république lémanique à

Lausanne le 24 Janvier 1798, le mouvement se propage aussitôt à une grande partie du canton de Fribourg.

La conception suisse de la révolution et de la république

Les réactions de la population sont diverses, certains envoyant avec enthousiasme des représentants à Lausanne pour "y travailler à la cause commune pour le bonheur de la patrie" (commune de Riaz). D'autres ne partagent pas cet enthousiasme ; un contemporain des événements, l'abbé Dey, qui habitait Fribourg, restitue la vision des adversaires de la république : "Les émissaires de la propagande française, mettant à profit l'ignorance et l'ambition firent croire aux paysans de la Gruyère, qu'il étaient le peuple le plus malheureux de la

terre, qu'il étaient opprimés par des tyrans cruels, que toutes les redevances féodales étaient des exactions injustes. Une révolution fut désirée avec ardeur. Les troupes françaises envahirent toute la Suisse. La république helvétique remplaça le gouvernement paternel des cantons". Mais c'est le même qui note également : "On élevait des arbres de la liberté ; mais tous n'avaient pas pleinement confiance aux événements qui se déroulaient. Les insurgés fribourgeois différaient des révolutionnaires français, particulièrement en ce qu'ils n'étaient pas des assassins et qu'il faisaient profession d'un respect sincère pour tout ce qui appartient à la religion".

L'élite intellectuelle, dont les représentants les plus connus, Madame de Staël et Benjamin Constant, avaient adopté les principes de 1789, présente également des points de vue divergents lorsque les principes sont confrontés à la réalité. Madame de Staël et Benjamin Constant sont hostiles aux débordements de la Terreur, et Constant fait l'éloge du Directoire en 1796 (avant l'invasion) de même qu'un confident de Madame de Staël, Heinrich Meister, qui avait habité Paris de 1769 à 1792. Il avait quitté la ville après les massacres de Septembre 1792, mais comme Benjamin Constant, il voit dans la constitution de 1795, qui instaure le Directoire, la garantie de la conservation de la liberté : "les vrais principes du gouvernement représentatif y sont moins méconnus... Enfin, l'on a profité des fautes de 1789 et de 1791. On a songé du moins quelquefois à prévenir les crimes et les malheurs de 1792 et 1793".

D'autres, en revanche, sont d'emblée profondément hostiles à la réalité des faits, qu'ils décrivent sous leur jour le plus défavorable, tant en ce qui concerne les personnalités qui compo-

sent le Directoire, qu'aux moeurs du régime. C'est le cas d'une personnalité comme Mallet du Pan, collaborateur du *Journal historique et politique de Genève* devenu le *Mercure politique*. Après avoir été le chef des mouvements populaires à Genève en 1782, Mallet du Pan, proche du gouvernement de Berne, et ayant par ailleurs des correspondants bien informés dans le milieu politique parisien, dénonce vigoureusement le Directoire, qui "n'est autre chose que le Comité de Salut Public". Mallet du Pan dénonce "les brigandages du gouvernement", et pour lui, "la guillotine exceptée, le régime de terreur est en plein exercice".

D'autres exemples de prises de position de diverses personnalités suisses de l'époque pourraient être cités. Schématiquement, on peut dire que, si beaucoup adhérèrent aux principes, nombre d'entre eux furent profondément hostiles à l'application française de ces mêmes principes. Plus tard, l'hostilité vient même de certains 'révolutionnaires' helvétiques devant les exactions commises en Suisse par les troupes françaises.

En tout état de cause, sur le fond, concernant la conception même de la république, il a pu être écrit que l'idée de la république en Suisse "était bien une anti-monarchie, bien plus sûrement que la future république centralisatrice française". Alors qu'en Suisse, la République ne fut jamais sérieusement remise en question durant les temps modernes, nos vieux républicains helvétiques virent dans la trop déroutante République française, non pas tant la condition première d'une société nouvelle et libre, mais, comme les adversaires royalistes de celle-ci, l'image de l'anarchie et de la Terreur".

L'héritage révolutionnaire sous réserve d'inventaire démocratique

Ces deux conceptions de la république ont conduit depuis deux siècles à des applications également très différentes des principes hérités du dix-huitième siècle. En France, le Directoire avait été instauré par la constitution de 1795, dont l'un des objectifs, en créant un organe exécutif de cinq membres, était d'éliminer le risque de dictature dû à la concentration du pouvoir entre les mains d'un seul individu. Selon ce même souci, il était également prévu que les Directeurs étaient renouvelés annuellement. Or, en France, ce régime n'a pas vécu longtemps, rapidement remplacé par le Consulat, puis par l'Empire napoléonien.

En revanche, on peut constater que, dans le pays où le Directoire avait imposé le régime de la république, l'organe exécutif collégial qu'est le Conseil Fédéral suisse existe depuis 1848, ainsi que l'alternance annuelle pour ce qui concerne la présidence de la Confédération. On retrouve également à travers la démocratie semi-directe une application bien actuelle du principe de la souveraineté du peuple, principe si cher aux coeurs des révolutionnaires français du dix-huitième siècle. Ces exemples symboliques du régime politique suisse, en place depuis plus de cent cinquante ans, montrent que certains des principes révolutionnaires ont pu faire l'objet d'une réflexion et d'une application démocratique, peut-être finalement plus dans le pays qui n'en était pas à l'origine que dans celui où ils étaient nés.

MARTINE ROESCH



Malgré tous les obstacles rencontrés, la joie que le succès de Migros donne à Gottlieb Duttweiler est amplement justifiée.

(Suite de la page 12)

La polémique atteint les autorités, et vaut à Nestlé quelques condamnations. Non content de sa victoire, Duttweiler réattaqua en mettant en cause le chef du contrôle fédéral des prix qui vient d'autoriser Nestlé et sa nouvelle filiale Maggi à relever leurs prix, alors même qu'il siège au conseil de ces sociétés. En même temps, il fera condamner Geigy pour la livraison en Roumanie, toujours via le don suisse, du produit antipoux Néocid

modifié. En effet et pour le même prix, Geigy livrait du Néocid à 3 % au lieu de 5 %, en indiquant... que l'application devait être renouvelée 15 jours plus tard.

Ces combats incessants, qui valurent à Duttweiler de nombreux ennemis, étaient l'une de ses façons de défendre le petit et le faible contre les puissants. Il y consacra beaucoup d'énergie et d'argent, mais considérait que le peuple le soutenait.

(Suite dans notre prochain numéro)
PHILIPPE ALLIAUME

INFOSPLUS

BIBLIOGRAPHIE

- Pierre Arnold, *La barre et la plume*, Editions Presse Migros, Zurich, 1984
- Hans Munz, *Le phénomène Migros*, Editions Ex Libris, 1984
- Manuel Jenni, *Gottlieb Duttweiler und die Schweizerische Wirtschaft*, Editions Peter Lang, Berne 1978
- Hans Ramseier, *Der Weg Duttweilers in die Politik*. Thèse de doctorat. 1973
- Jean Meynaud et Adalbert Korff. *La Migros et la Politique*. FCM. 1967
- Claude Beck. *Et après ? Le géant inquiétant*. Editions IVL, 1979.
- Alfred Häslar, *L'aventure Migros*. FCM 1985
- Karl Lüönd, *Gottlieb Duttweiler, Commerçant visionnaire*, Société d'étude en matière d'histoire économique, Meilen.